

COMMUNIQUE – MARDI 2 SEPTEMBRE 2014

SYNDICAT CGT DES MUNICIPALUX DE TOURS ET DU CCAS

GRÈVE DANS LES ECOLES

Une partie des agents travaillant dans les écoles de la ville de Tours a observé une journée de grève le jour de la rentrée, mardi 2 septembre. La raison de leur mécontentement porte sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires...

Historique

Le 30 juin 2014 **les représentants CGT** au Comité Technique Paritaire **avaient alerté la Municipalité et la Direction du Service Education que la modification des horaires de travail des agents dans le cadre de la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) ne leur convenait pas et aurait des conséquences fâcheuses sur la qualité du service rendu ainsi que sur leur conditions de travail !** Les élus CGT au Comité Technique Paritaire avaient alors voté contre la proposition de la Municipalité.

Le 2 juillet **une pétition signée par plus de 180 agents des écoles** était remise à l'administration. Cette pétition qui portait précisément sur les horaires et les TAP était restée sans réponse.

Le 26 août, les agents réunis en heure d'information syndicale ont décidé de déposer un préavis de grève pour le jour de la rentrée. Dans le cadre de ce préavis une délégation a été reçue le 27 août par le Maire.

Le maire a acté **qu'un grand nombre des revendications des agents était légitime (horaires, informations sur les TAP, occupation des locaux, question de la sieste, missions des agents pendant les TAP,...) et qu'il déplorait le manque de communication et d'information à ce sujet.** Il a donc demandé au Service Education de réunir au plus vite l'ensemble du personnel des écoles.

Cette rencontre a eu lieu le 1er septembre, veille de la rentrée scolaire, sous la forme de 3 réunions organisées par la Direction du Service Education. La mairie n'a pas convaincu le personnel que leurs conditions de travail ne seraient pas dégradées par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ! Il en ressort pour les agents encore beaucoup de craintes quant à leurs conditions de travail. Si un troisième horaire d'embauche est proposé, celui des **agents polyvalents reste imposé** et ils se verront parfois devoir redonner du temps à la ville en fonction de leur remplacement. S'il a été rappelé que pendant les TAP le personnel était placé sous l'entière responsabilité de la Municipalité et qu'il serait affecté à des tâches d'entretien des locaux, **les agents ne savent pas quand et comment ils pourront faire le ménage dans les classes et réfectoires réquisitionnés par les TAP, les APC (soutien scolaire).** Si la question de la sieste a été évoquée, les agents ne savent pas comment concrètement ils devront procéder. Par ailleurs, les agents ont pris connaissance que l'année scolaire commencera avec un manque d'effectif (un recrutement de 17 personnes serait prévu à la mi-septembre...).

C'est pour ces raisons entre autres qu'une partie du personnel des écoles à décidé de faire grève le 2 septembre. Le syndicat CGT et les agents restent convaincus que l'essentiel des problèmes demeurent et restent mobilisés !